

VIVRE UNE EXPÉRIENCE FORMATION

CATALOGUE 2019 - 2020

FORMATIONS POUR LE SECTEUR DES SAP INTERVENANT.E.S À DOMICILE ET ENCADRANT.E.S



SOMMAIRE :

INTERVENANTS À DOMICILE :

7

>	Gestes et postures	8
>	La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées	9
>	Accompagner la fin de vie	10
>	La prise en charge du Handicap	11
>	Alimentation et maladie	12
>	Hygiène et soins quotidiens	13
>	Bientraitance et maltraitance	14
>	Entretien du cadre de vie et du linge	15
>	Organiser sa prestation à domicile	16
>	Prévenir la dénutrition	17
>	Repérer les signes d'alerte et prévenir la perte d'autonomie	18
>	Positionnement professionnel et déontologie à domicile	19
>	Préparations aux concours : Concours aide soignant - Concours auxiliaire de puériculture	20

ENCADRANTS :

21

>	La fonction tutorale au quotidien	22
>	Conduire les entretiens professionnels	23
>	Fidéliser les salariés et prévenir le turn over et l'absentéisme	24
>	Gestion du stress	25

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

26

PRÉSENTATION ETE

ETE est un organisme prestataire d'actions concourant au développement des compétences, créé en 2014, habilité DATADOCK depuis 2017 et engagé dans la procédure d'habilitation au référentiel de certification unique mis en place par le décret du 6 juin 2019.

L'offre de formation d'ETE s'adresse aux intervenants de structures anthropocentrées apportant sur leur territoire des services ou produits facilitant le quotidien des résidents et contribuant à la solidarité locale.

Ainsi, nous avons à coeur de renforcer la professionnalisation des acteurs des services à la personne et de l'aide à domicile du secteur social, sanitaire et médico-social qui oeuvrent pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées en proposant toute une gamme de formations modulaires de un à deux jours animées par des formatrices certifiées.

L'équipe de consultants d'ETE enrichit régulièrement l'offre de formation afin de répondre aux besoins des professionnels et s'attache à proposer des formations de qualité adaptées aux stagiaires tout en répondant aux besoins des usagers.

Nous proposons également des prestations d'accompagnement individualisées (Bilans de compétences, VAE, insertion professionnelle) afin de contribuer à l'employabilité des bénéficiaires .

L'ÉQUIPE D'ÉTÉ INTERVIENT SUR TOUT L'EST FRANCILIEN :

Contact : isabelle.lg@ete-emploi.com
www.ete-emploi.com - Tél : 06 29 89 45 82

PRÉAMBULE

Toutes les formations présentées dans ce catalogue s'adressent aux professionnels du secteur des services à la personne et sont adaptées à ce public.

Les animateurs.trices sont certifié.e.s et signataires des Chartes déontologique et de qualité professionnelle des formateurs consultants.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Nos actions de formation reposent sur les principes d'interaction entre les participant.e.s et le formateur/la formatrice et s'appuient sur la pédagogie active.

En amont de la formation, les participant.e.s sont invité.e.s à rejoindre une plateforme de e-learning sur laquelle se trouvent :

- > La convocation à la formation
- > Le programme de la formation
- > Un questionnaire préalable à compléter
- > Le plan d'accès au centre de formation

Notre démarche de formation a pour but les principes suivants :

- > Favoriser la participation et la réflexion afin de répondre au mieux aux questions et attentes de chacun
- > Alternier les apports théoriques / informatifs et pratiques
- > Revisiter/ construire des outils nécessaires à l'activité
- > Intégrer des moyens d'apprentissage ludiques

Le dossier participant contient :

- > Le support de formation
- > Les fiches pédagogiques pour approfondir les thématiques abordées
- > Eventuellement une Bibliographie / Webographie

En fin de formation sont remis aux participant.e.s :

- > Une évaluation finale
- > Une attestation de formation

INTERVENANTS À DOMICILE :

- > GESTES ET POSTURES
- > LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LES MALADIES APPARENTÉES
- > ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE
- > LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP
- > ALIMENTATION ET MALADIE
- > HYGIÈNE ET SOINS QUOTIDIENS
- > BIEN-TRAITANCE ET MALTRAITANCE
- > ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET DU LINGE
- > ORGANISER SA PRESTATION À DOMICILE
- > PRÉVENIR LA DÉNUTRITION
- > REPÉRER LES SIGNES D'ALERTE ET PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE
- > POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL ET DÉONTOLOGIE À DOMICILE
- > PRÉPARATIONS AUX CONCOURS : CONCOURS AIDE SOIGNANT
CONCOURS AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE



GESTES ET POSTURES

OBJECTIFS :

- > Comprendre les enjeux de la sécurité au travail
- > Acquérir les notions nécessaires pour prévenir les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- > Préserver l'autonomie de la personne aidée

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables :

- > De prendre en compte les capacités de l'usager afin de préserver son autonomie et de soulager l'aidant proche
- > D'identifier les risques liés à leur activité professionnelle
- > De prévenir les troubles musculo-squelettiques liés à leur activité professionnelle

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes:

- > Rappel du contexte d'intervention de l'aide à domicile
- > L'appareil locomoteur et ses pathologies dans le cadre de l'intervention à domicile
- > Les troubles musculo-squelettiques (TMS) liés à l'intervention à domicile
- > Les bonnes pratiques ou la prévention des risques : notions d'ergonomie et ateliers de mises en pratique

LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LES MALADIES APPARENTÉES

OBJECTIFS :

- Comprendre et identifier les symptômes de la maladie d'Alzheimer
- Connaître les maladies apparentées
- Avoir une posture professionnelle et savoir adapter l'intervention
- Comprendre la spécificité de l'accompagnement et prévenir les risques d'épuisement professionnel

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables :

- De reconnaître les signes de la MA, de citer des maladies apparentées
- D'accompagner la personne malade dans son environnement lors des différents temps clé du quotidien en respectant les spécificités de cette maladie
- De favoriser une communication et une relation d'aide tout en état dans la bienveillance et l'empathie
- De réfléchir en équipe sur le projet de vie et d'accompagnement de la personne

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes:

- Notions générales sur le système nerveux
- Les différentes mémoires
- Différence entre vieillissement normal et pathologique
- La maladie d'Alzheimer (causes, symptômes, évolution) et les maladies apparentées
- Comprendre les spécificités de l'accompagnement (crise agitation, déambulation, fugues, refus de soins...) pour optimiser l'accompagnement de la personne malade et de l'aidant
- Accompagnement lors des différents temps clés du quotidien : études de cas issues de l'expérience des participant.e.s et échanges entre professionnels

ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE

OBJECTIFS :

- Comprendre les différentes étapes de la fin de vie pour optimiser l'accompagnement de la personne et de son entourage
- Permettre à l'intervenant d'accompagner une personne en fin de vie ainsi que son entourage tout en se préservant

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables de :

- Accompagner une personne en fin de vie dans son environnement en prenant en compte les différentes étapes du «cheminement personnel» de la personne
- Repérer les changements de comportement (douleur, humeur...) et d'en informer l'équipe
- Identifier les signes liés à l'épuisement professionnel que peut générer un accompagnement en fin de vie au quotidien
- Réfléchir en équipe sur le projet de vie et d'accompagnement de la personne
- Ils seront informés sur les droits de la personne en fin de vie, sur les différentes

possibilités de prise en charge au domicile de la personne et de ses aidants proches

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

- Rappel du contexte d'intervention de l'aide à domicile
- Les droits de la personne en fin de vie
- Identifier les symptômes de la fin de vie
- La fin de vie ou faire le deuil de sa vie :
 - Connaître les différentes phases du deuil
 - Savoir prendre en compte la souffrance des familles
- Les représentations de la mort selon différents cultes
- Echanges entre professionnels sur des situations vécues : communication, distance professionnelle, relation d'aide, prévention de l'épuisement professionnel, le travail en équipe, éthique et déontologie...
- Les soins palliatifs et la prise en charge à domicile de la douleur

LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP

OBJECTIFS :

- Connaître et identifier les différents handicaps
- Comprendre les conséquences du handicap sur la personne et son quotidien
- Adapter l'intervention à la problématique de la personne accompagnée tout en favorisant l'autonomie de la personne

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables :

- D'identifier les différents types de handicap
- D'accompagner, dans son environnement, une personne présentant un handicap tout en favorisant son autonomie
- De participer au projet de vie de la personne
- De citer les grands axes de la loi du 11 février 2005

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes :

- Rappel du contexte d'intervention de l'aide à domicile
- Définition des notions de déficience, incapacité, inadaptation, désavantage
- La loi du 11 février 2005
- Les différentes situations de handicap
- Les conséquences du handicap
- Le rôle de l'auxiliaire de vie auprès de la personne handicapée

ALIMENTATION ET MALADIE

OBJECTIFS :

- Identifier les besoins nutritionnels chez la personne saine
- Identifier les pathologies qui nécessitent une adaptation de l'alimentation
- Connaître les régimes alimentaires selon les pathologies identifiées
- Réfléchir sur les moyens de conserver le « plaisir de la table » malgré la maladie
- Préserver l'autonomie de la personne aidée

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables :

- D'identifier les principales pathologies qui nécessitent la mise en place d'un « régime alimentaire spécifique »
- De comprendre les enjeux du respect du « régime alimentaire »
- De participer à la prévention de la dénutrition et de la déshydratation
- De favoriser le plaisir de l'alimentation tout en respectant les impératifs médicaux et en favorisant l'autonomie de la personne

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes:

- Rappel du contexte d'intervention de l'aide à domicile
- Les besoins alimentaires et hydriques au quotidien chez la personne saine
- Rappel de notions sur certaines pathologies : le diabète, les maladies cardio-vasculaires, la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés, les troubles de la déglutition, les escarres
- Les régimes alimentaires : hyposodé, hypoglycémique, hypocholestérolémiant, hyperprotidique, les textures hachées et mixées, le manger-mains
- Dénutrition et déshydratation : facteurs de risques, conséquences et prévention
- Les représentations du repas
- Comment améliorer l'alimentation de la personne malade ?

HYGIÈNE ET SOINS QUOTIDIENS

OBJECTIFS :

- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité dans les actes essentiels du quotidien
- Etre capable d'effectuer les gestes techniques en toute autonomie tout en favorisant l'autonomie du bénéficiaire
- Avoir une posture professionnelle

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables :

- D'effectuer les principaux soins d'hygiène en respectant les règles de sécurité pour le la bénéficiaire et pour eux-mêmes
- D'effectuer les soins au quotidien en s'adaptant aux capacités de la personne et à l'environnement
- De réfléchir en équipe pluri professionnelle pour optimiser l'accompagnement dans les gestes du quotidien tout en favorisant le maintien de l'autonomie du bénéficiaire

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes:

- Repérer les besoins de la personne ainsi que son degré d'autonomie et de dépendance
- Identifier les règles d'hygiène et de sécurité pour le bénéficiaire
- Rappel sur les différentes techniques d'observation et de communication
- L'approche relationnelle lors des soins d'hygiène, le respect et la pudeur
- Les représentations de la toilette
- Approche technique et pratique des soins : pédiluve, capiluve, toilette au lit, au lavabo et à la douche, aide aux fonctions d'élimination, Change de protection, rasage manuel et mécanique, entretien du dentier, pause d'appareillage, produits d'hygiène et de soins courants, la prévention des escarres, réfection du lit vide et du lit occupé
- Quelles aides techniques au quotidien ?

BIENTRAITANCE ET MALTRAITANCE

OBJECTIFS :

- Connaître les concepts de bientraitance et de maltraitance
- Connaître le cadre législatif
- Identifier les facteurs et les situations à risques
- Avoir une attitude professionnelle en cas de suspicion ou de maltraitance avérée
- Favoriser une démarche bientraitante au quotidien

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables :

- D'identifier les situations de maltraitance ou à risque
- De se positionner en tant que professionnel et de savoir donner l'alerte
- De s'inscrire dans une

démarche de bientraitance au sein d'une équipe pluridisciplinaire

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La maltraitance:

- Introduction, définitions, les différents types de maltraitance
- Les causes
- Les situations à risques
- Le cadre législatif : les lois, éthique professionnelle et secret professionnel
- Conduite à tenir devant une situation de maltraitance

La bientraitance:

- Définition selon l'ANESM
- L'origine du concept de bientraitance

- La démarche de bientraitance et ses différents aspects au quotidien
- Les associations et structures qui favorisent cette démarche
- Les compétences professionnelles qui conduisent à la bientraitance
- Ecriture d'une charte de la bientraitance

La bientraitance au quotidien:

- Comment être bientraitant dans les gestes d'accompagnement du quotidien ?
- Comment prendre soin de soi pour favoriser une démarche bientraitante
- Initiation au massage des mains pour favoriser la détente et le confort

ENTRETIEN DU CADRE DE VIE ET DU LINGE

OBJECTIFS :

- Entretien du cadre de vie et du linge de la personne aidée en respectant les règles de sécurité et d'hygiène liées à l'environnement, l'utilisation des produits, l'ergonomie
- Connaître les différentes techniques d'entretien des sols, des surfaces, sanitaires et des vitres
- Connaître les différentes techniques d'entretien du linge de personnes aidées à domicile
- Savoir utiliser les différents matériels et produits
- Respecter et s'adapter aux habitudes de vie de la personne

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable

d'entretenir le cadre de vie et le linge de la personne à domicile, en respectant les règles de sécurité liées à l'utilisation des produits et des matériels, les règles d'ergonomie :

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

Entretien du cadre de vie:

- Quels sont les objectifs de l'entretien du cadre de vie
- Définir les termes relatifs à l'entretien
- Identifier les différents produits d'entretien
- Utiliser les différents produits en respectant les règles de sécurité
- Les techniques professionnelles de balayage, lavage, dépoussiérage des

différentes surfaces (sols, meubles, vitres...)

- Entretien du four et du réfrigérateur
- Rappel des règles de sécurité en matière d'ergonomie
- Mise en pratique

Entretien du linge:

- Le tri du linge et les codes d'entretien des textiles
- Les produits lessiviels et les produits détachants
- Le lavage en machine
- Le sèche-linge
- Le lavage à la main
- Le repassage (l'accent est mis sur le repassage des chemises pour les actifs)
- Marquage du linge, ourlet à la main, coudre un bouton

MISE EN PRATIQUE

ORGANISER SA PRESTATION À DOMICILE

OBJECTIFS :

- > Identifier les besoins de la personne en prenant en compte les priorités, à domicile
- > Savoir inscrire son travail avec différents intervenants, à domicile
- > Favoriser l'autonomie de la personne en la faisant participer

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables :

- > De prendre en compte les besoins et attentes de la personne tout en s'adaptant aux imprévus
- > D'expliquer à l'utilisateur la nécessité de revoir, parfois, l'organisation initialement prévue
- > D'informer les autres membres de l'équipe de l'organisation du jour

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes:

- > Redéfinir autonomie et dépendance
- > Quels sont les besoins d'une personne au quotidien
- > S'organiser en prenant en compte la personne
 - Définir les attentes avec la personne
 - Evaluer les priorités
 - Prendre en compte les imprévus
- > Respecter le cadre de son intervention et savoir poser des limites
- > Intégrer le temps des transmissions dans la prestation

PRÉVENIR LA DÉNUTRITION

OBJECTIFS :

- > Identifier les publics à risques
- > Identifier les facteurs de risques et savoir alerter
- > Connaître les recommandations de l'ANESM
- > Etre capable de mettre en place des actions de prévention lors de l'accompagnement

A l'issue de cette formation les participant.e.s seront capables :

- > De reconnaître les situations en risque
- > De donner l'alerte et de mettre en place des actions de surveillance

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

Accueil et rappel des règles de bienveillance au sein d'un groupe
Repérer les attentes de chaque participant

La formation aborde les thématiques suivantes:

- > Les besoins nutritionnels au quotidien chez une personne saine
- > Les effets du vieillissement et de la maladie sur le corps
- > Les modifications de l'alimentation avec le vieillissement et la maladie
- > Définition de la dénutrition
- > Les facteurs de risques :
 - non spécifiques (la maladie, la douleur, l'humeur...)
 - Spécifiques (problèmes digestifs, fatigue, médicaments, régimes alimentaires...)
- > Quelles sont les conséquences de la dénutrition ?
- > Quels moyens mettre en place ?
 - La surveillance physiologique
 - Le temps des repas
 - Le MNA
 - Rechercher la cause
- > L'importance du travail d'équipe et des transmissions

REPÉRER LES SIGNES D'ALERTE ET PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

OBJECTIFS :

- > Savoir comment identifier les signes d'une perte d'autonomie qui s'amorce ou qui s'aggrave
- > Comprendre les enjeux du repérage de ces signes
- > Prendre connaissance des recommandations de l'ANESM

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables de :

- > Repérer les risques de dénutrition et de déshydratation
- > Repérer les risques de chute
- > Repérer les risques de dépression
- > Repérer les risques d'épuisement chez les aidants
- > Se positionner en tant que professionnel et savoir donner l'alerte
- > S'inscrire dans une démarche au sein d'une équipe pluridisciplinaire et utiliser les différents outils de repérage proposés par l'ANESM

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes:

- > Vieillesse, autonomie, dépendance
- > Evaluation du degré d'autonomie
- > La loi du 21 décembre 2015
- > Les recommandations de l'ANESM
- > Corrélations entre les signes et les risques
- > Comment agir ?
- > S'appropriation des recommandations
- > Présentation des fiches repères
- > Rôles et missions des différents professionnels

POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL ET DÉONTOLOGIE À DOMICILE

OBJECTIFS :

- > Identifier les publics à risques
- > Identifier les facteurs de risques et savoir alerter
- > Connaître les recommandations de l'ANESM
- > Etre capable de mettre en place des actions de prévention lors de l'accompagnement

A l'issue de cette formation les participant.e.s maîtriseront :

- > D'intervenir au domicile en ayant connaissance de leur rôle et de leurs limites professionnelles
- > D'intervenir en respectant discrétion, secret professionnel, confidentialité
- > De savoir ce qu'est l'obligation de loyauté envers l'employeur et comment cette obligation se concrétise dans le quotidien du travail.

DURÉE : 7H/1 JOUR

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes:

- > Les représentations de la déontologie par les professionnels, qu'est-ce que la déontologie ?
- > Les différentes responsabilités engagées par les professionnels au cours de leur activité professionnelle
- > Les notions de confidentialité, de discrétion et de secret professionnel
- > Qui est l'utilisateur ? Que représente le domicile ? Notions d'intimité
- > Le cadre législatif (loi de décembre 2015, loi du 02/01/2002, les chartes)
- > La communication à domicile, la gestion des situations de conflit
- > La distance professionnelle et la place de chacun
- > Savoir poser des limites tout en restant dans l'empathie et la congruence
- > La notion de travail en équipe et les transmissions

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS : CONCOURS AIDE SOIGNAT CONCOURS AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

OBJECTIFS :

Cette préparation aux concours d'entrée en formation pour les diplômés d'état d'aide-soignant DEAS et d'auxiliaire de puériculture DEAP vise la réussite des stagiaires en leur apportant non seulement les savoirs théoriques requis mais également des techniques d'apprentissage basées sur une pédagogie active.

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables :

- Les savoirs de base requis dans les matières suivantes : français, mathématiques, biologie, tests psychotechniques (DEAP).
- Les seize thématiques

relevant du sanitaire et du social inscrites au programme officiel

- La rédaction d'un texte d'une vingtaine de lignes suivant un plan établi dans le respect des règles de grammaire et d'orthographe
- La partie orale du concours

DURÉE : La formation se déroule sur vingt jours et s'articule sur 120 heures en présentiel avec un suivi individuel à distance via une plateforme de e-learning entre les regroupements collectifs.

CONTENU :

- La formation aborde l'ensemble des connaissances requises afin de préparer au mieux les candidats aux

épreuves décrites dans l'arrêté du 22/10/2005 article 7 :

➤ Les journées de préparation s'articulent comme suit :

- Français (3 jours) : maîtrise des savoirs de base requis.
- Connaissances sanitaires et sociales (4 jours) : les seize thématiques relevant du sanitaire et du social inscrites au programme officiel sont abordées.
- Mathématiques (5 jours) : maîtrise des savoirs de base requis les 4 opérations élémentaires, calcul mental, les nombres, fractions et pourcentages, unités de mesure
- Tests psychotechniques (DEAP uniquement) (3 jours).

- Biologie (3 jours) : maîtrise des savoirs de base requis: cellule, os et squelette, système musculaire, système nerveux,...
- Préparation à l'oral du concours (pour les participant.e.s ayant réussi l'écrit) (2 jours).

ENCADRANTS

- > LES RÔLES DU TUTEUR/DE LA TUTRICE
- > CONDUIRE UN ENTRETIEN PROFESSIONNEL
- > FIDÉLISER LES SALARIÉS ET PRÉVENIR LE TURN OVER ET L'ABSENTÉISME
- > GESTION DU STRESS



LA FONCTION TUTORALE AU QUOTIDIEN

OBJECTIFS :

Permettre aux participant.e.s de maîtriser leurs fonctions tutorales et atteindre une zone de confort.

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables de :

- Comprendre et interroger le rôle et la posture du tuteur (trice)
- Maîtriser les compétences attendues
- Choisir et mettre en place une situation apprenante
- Etablir et gérer la relation avec le tutoré et les différents acteurs
- Construire les outils nécessaires à la fonction tutorale

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

La formation propose une approche globale de la fonction tutorale. Pour ce faire, les thématiques suivantes sont abordées :

Module 1 :

- Le rôle et les objectifs du tuteur (trice)
- Historique de la fonction tutorale
 - Le référentiel de la fonction de tuteur (trice)
 - La prise en charge de l'apprenant
 - Les relations avec le centre de formation
 - Adapter la formation pratique à la progression pédagogique
 - Transmettre des savoirs, savoir-faire, savoir-être

Module 2 :

- La relation avec le tutoré
- La posture du tuteur (trice)
 - Les différents types d'entretien
 - La relation pédagogique
 - Les facteurs de réussite

Module 3 :

- Le choix et l'évaluation d'une situation apprenante
- Identifier et organiser les activités à confier au tutoré
 - Analyser les résultats obtenus proposer des solutions alternatives
 - Définir des critères d'évaluation, mesurer l'atteinte des objectifs

Module 4 :

- Les outils du tuteur (trice)
- Le planning de travail prévisionnel
 - Le planning et la grille d'évaluation d'acquis

CONDUIRE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables de :

- Identifier les nouvelles obligations concernant l'entretien professionnel.
- Clarifier les enjeux, le contenu et le rôle des acteurs.
- Préparer et structurer ses entretiens professionnels.
- Se doter d'outils et de grilles pour faciliter la conduite des entretiens professionnels.
- Améliorer ses techniques d'entretien : écoute, questionnement, posture.

DURÉE 7H / 1 JOUR

CONTENU :

Module 1 : Comprendre l'entretien professionnel

- 1- L'entretien professionnel, outil stratégique
 - Cadre légal : lois de 2014/2018
 - L'articulation de l'entretien professionnel et de la GPEC
 - Les attentes des salariés à travers l'entretien professionnel

Module 2 : Préparer ses entretiens

- 2- Travail en sous-groupe : création d'une grille d'entretien professionnel
- 3- Cas pratique : réflexions et apports à partir de 3 grilles d'entretiens professionnels réalisés

Module 3 : Conduire les entretiens professionnels

- 4- Travail en binôme : le déroulement de l'entretien : avant, pendant, après
- 5- Triades : simulation d'entretiens ; 3 rôles : manager, salarié, observant. Chaque participant occupe les trois rôles.
- 6- Brainstorming : Synthèse des bonnes pratiques

FIDÉLISER LES SALARIÉS ET PRÉVENIR LE TURN OVER ET L'ABSENTÉISME

OBJECTIFS :

Cette formation vise à

- > Comprendre la notion de fidélisation et de valorisation des salariés et ses enjeux.
- > Maîtriser les fondamentaux : qu'est-ce que recouvrent les conditions de travail, l'usure professionnelle, la prévention des risques professionnels, la qualité de vie au travail ?
- > Déterminer les priorités de chaque structure en co-construisant dans le groupe des diagnostics de chaque entreprise participante.

DURÉE : 7H/1 JOUR

CONTENU :

La formation aborde les thématiques suivantes:

Matin :

- > Apports théoriques sur les notions de fidélisation, valorisation, turn-over, usure professionnelle, qualité de vie au travail/ brainstorming

- > Discussion autour des principaux enjeux et difficultés du recrutement en entreprise SAP.
- > Focus sur les conditions de travail en entreprise SAP aujourd'hui et sur l'impact de l'absentéisme sur l'activité de l'entreprise

Après-midi :

- > Apports théoriques sur la prévention des risques professionnels (contexte, obligations, méthodologie)
- > Point sur les différents diplômes en adéquation avec les besoins en entreprise SAP
- > Les outils de pilotage de la qualité de vie au travail : Présentation de l'outil de pilotage dynamique de la QVT proposé par l'ANACT
- > Cas pratique : définir les priorités d'amélioration de son entreprise sur le volet qualité de vie au travail, favoriser une démarche de valorisation et de fidélisation du salarié.

GESTION DU STRESS

OBJECTIFS :

Cette formation a pour objectif de

- Comprendre ce qu'est le stress, identifier ses facteurs
- Transmettre des outils concrets qui permettront aux participant.e.s d'anticiper sur les situations stressantes et de les contrôler
- Permettre aux participant.e.s de modifier leur posture professionnelle afin de mieux se prémunir du stress

A l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables de :

- Mettre en place des actions concrètes afin d'anticiper sur les situations stressantes et mieux les contrôler
- Prendre du recul sur leur posture professionnelle afin de modifier les comportements les exposant à des situations stressantes.
- Retrouver un mieux être au travail

DURÉE 14H / 2 JOURS

CONTENU :

Module 1 :

- Identification des principaux facteurs de stress professionnel
- Identifier les facteurs de stress rencontrés au cours d'une journée de travail
 - Repérage et analyse des solutions existantes
 - Se donner des objectifs réalistes pour mieux maîtriser certaines situations stressantes
 - Savoir prendre du recul/ Initier un changement personnel / Avoir une vision à long terme.

Module 2 :

- Qu'est ce que le stress ?
- Définition physiologique du stress
 - Symptômes de stress dans le contexte professionnel
 - Physiologie du stress
 - Effet du stress sur l'organisme
 - Distinguer stress positif et

stress négatif

- Stress à long terme, burn out

Module 3 :

Des outils pour limiter et gérer son stress

Agir sur la posture :

- Le lâcher prise
- L'importance de l'équipe
- Agir sur l'organisation :

- Gérer ses priorités
- Gérer l'information (le Mind Mapping)

Agir sur la communication :

- Savoir dire non
- Poser un cadre et s'y tenir

Module 4 :

Prévention du stress, La réflexologie et autres outils de détente

- Valorisation des bonnes pratiques
- Identification de ses valeurs
- Hygiène de vie
- Initiation à la réflexologie palmaire en binôme et en autotraitement

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3, L.6352-4, R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 :

Règles générales et permanentes relatives à l'organisation

- Les horaires sont indiqués dans la convocation envoyée préalablement à la formation. Des pauses de 15 minutes environ sont organisées à la convenance du formateur dans le cadre des horaires de la formation. L'accueil dans l'établissement est ouvert 30 minutes avant le début de la formation, les participant.e.s ne sont autorisés à accéder qu'aux salles de formation et aux parties communes de l'établissement.

- Une feuille de présence est établie pour chaque journée de stage. Elle doit être signée par chaque participant en début de matinée et en début d'après-midi.

- En cas d'absence ou de retard, les participant.e.s devront prévenir le secrétariat d'ETE et fournir un justificatif écrit. Aucun stagiaire ne peut quitter les lieux de la formation sans une autorisation préalable de son entreprise.

- A l'issue du stage, une attestation de présence / attestation de formation est remise à chaque participant ayant participé intégralement à la formation ainsi qu'un

questionnaire d'évaluation finale qui doit être rempli avant son départ par le stagiaire.

- Les participant.e.s ne sont pas autorisés à emporter ou utiliser pour leur propre compte ou pour celui de l'entreprise qui les envoie en formation le matériel ainsi que tout document appartenant à ETE (à l'exception des documents qui leur sont remis par le formateur).

- L'utilisation du matériel pédagogique (ainsi que tout autre matériel mis à disposition par ETE au cours du stage) par les participant.e.s n'est autorisée qu'en présence du formateur.

- Afin d'assurer le bon déroulement de la formation, les appels téléphoniques ne sont pas autorisés pendant les périodes de formation. Il est demandé aux participant.e.s d'éteindre leurs téléphones portables et de passer leurs appels pendant les pauses.

- La législation sur le harcèlement moral et sexuel (articles L 1152-1, 1156-1 et suivants du code du travail) s'applique dans sa totalité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 3 :

Principales mesures applicables dans l'établissement en matière d'hygiène et de sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme ETE doivent être strictement respectées.

- Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme ETE doivent être strictement respectées.
- Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise ASSAD Benoit.
- En application du décret du 29/05/92 sur la loi Evin du 10/01/91, il est interdit de fumer ainsi que d'utiliser la cigarette électronique dans l'établissement.
- Il est interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées et des produits stupéfiants dans l'établissement.
- Afin d'assurer le respect des règles de sécurité, le matériel sera utilisé en présence du formateur dans les conditions d'utilisation adéquates.
- Des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'égard des participants.e.s qui viendraient à enfreindre les

règles d'hygiène et de sécurité établies dans le présent règlement.

ARTICLE 4 :

Confidentialité et propriété intellectuelle ETE s'engage sur la confidentialité de l'ensemble des informations transmises par les stagiaires au cours des formations ainsi qu'à ne divulguer sous aucun prétexte mes documents confiés.

Le stagiaire de l'entreprise ou tout intervenant avec lequel il serait lié par contrat s'engagent à respecter la propriété intellectuelle et à utiliser les supports et outils fournis en conformité avec les règles d'usage et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur ou en faire un usage commercial sauf utilisation d'ETE pour ceux qui sont sa propriété.

Ce règlement entre en vigueur à la date de prise de connaissance par le participant et ce jusqu'au terme de l'action de formation.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive) qui doit le signer et le remettre le premier jour de la formation.

RETROUVEZ NOS FORMATIONS SUR :
WWW.DEFI-METIERS.FR

CONTACTS :

BEATRICE.DUNGLAS@GMAIL.COM
06 80 72 84 75

ISABELLE.LG@ETE-EMPLOI.COM
06 29 89 45 82

WWW.ETE-EMPLOI.COM

PARTENAIRES :

EVOLIA 93
PLATEFORME SAP 77
AGEFOS PME NORMANDIE